

un expert-comptable

Organisatrice chaque été d'un festival international de musique classique (en 2018 : 80 événements dont 36 concerts avec billetterie), l'Association « Festival de La Chaise-Dieu » conduit aussi un programme d'activités musicales « en saisons » (résidences artistiques et actions pédagogiques). La 53^e édition du Festival aura lieu du 22 août au 1^{er} septembre 2019, à La Chaise-Dieu (abbatiale Saint-Robert & auditorium Cziffra) mais aussi dans d'autres lieux de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Loire.

Forte de 627 adhérents en 2018, l'association dispose d'un Conseil d'administration d'une vingtaine de membres, dont émane un Bureau de 6 membres (présidée depuis 2015 : M. Gérard Roche). Sa gestion exécutive est assurée par une équipe permanente de 7 salariés permanents, encadrée par Julien Caron, directeur général depuis 2012, et renforcée durant le festival par le recrutement de personnels temporaires et le concours de nombreux bénévoles. Son siège social et administratif se trouve à La Chaise-Dieu.

S'appuyant sur un modèle économique original dans ce secteur (recettes propres : env. 45 % ; mécénat : 25 % ; subventions publiques : 30 %), son budget oscille selon les années entre 1,5 et 2 millions d'euros, dont une part significative d'aides en nature (300 k€ en 2018). Ses comptes sont certifiés par un Commissaire aux Comptes (Cabinet DMGD, M. Raphaël Aldigier). Elle ne dispose pas, à ce jour, d'expert-comptable. Par décision de son Assemblée générale extraordinaire du 6 avril 2019, la périodicité de son exercice comptable, auparavant en année civile, a été modifiée pour adopter un calendrier allant du 1^{er} octobre de l'année N au 30 septembre de l'année n+1. Le traitement des paies, les déclarations de TVA et la formalisation des comptes annuels sont réalisées en interne.

Missions :

Sous la responsabilité du Trésorier et le Trésorier-adjoint, et en lien étroit avec le pôle Administration-Comptabilité de l'Association, composé d'une administratrice et d'une comptable à temps plein, le cabinet d'expertise comptable retenu réalisera deux types d'interventions :

- au moment de la clôture des comptes annuels :

- Aide au calcul des amortissements
- Aide à la constitution de la liasse fiscale

- de manière ponctuelle durant l'année :

- Assistance à la mise en place d'une comptabilité analytique
- Appui à la création d'un fonds de dotation
- Projections financières diverses
- Veille juridique et fiscale
- Consultations spécifiques sur des thématiques précises

○

Compétences recherchées :

- Expertise reconnue dans le secteur des associations et organisations sans but lucratif
- Bonne connaissance des réseaux économiques locaux
- Grande capacité d'écoute et d'accompagnement au changement
- Sens de la confidentialité

Proposition financière

Le chiffrage de la proposition est attendu en deux volets :

- un forfait de base concernant l'aide à la formalisation des comptes annuels
- un barème d'honoraires (taux horaire) pour ce qui est des prestations annexes

Merci d'adresser une présentation du cabinet et un devis avant le 30 avril à l'attention de Mme Anne-Isabelle Gonzalez, administratrice, aux coordonnées suivantes :

FESTIVAL DE LA CHAISE DIEU – Maison du Cardinal - Avenue de la Gare BP1 – 43160 La Chaise-Dieu
anne-isabelle.gonzalez@chaise-dieu.com